



De la théorie à la pratique : intégrer l'égalité des genres et l'inclusion sociale dans les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation

Rapport technique de l'INAC



Calais Caswell
Nicole Jang



© 2023 International Institute for Sustainable Development
Publié par l'Institut international du développement durable

Cette publication est sous licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

L'Institut international du développement durable

L'Institut international du développement durable (IISD) est un groupe de réflexion indépendant, plusieurs fois récompensé, qui travaille à la création accélérée de solutions en faveur de la stabilité du climat, d'une gestion durable des ressources et d'économies équitables. Notre travail vise à inspirer de meilleures décisions et à déclencher des actions significatives pour accompagner les populations et la planète dans la voie de la prospérité. Nous mettons en avant les réalisations qui sont possibles lorsque les gouvernements, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les communautés unissent leurs efforts. Plus de 200 collaborateur·rice·s travaillent pour l'IISD, originaires du monde entier et rassemblant des compétences dans de nombreuses disciplines. Depuis ses bureaux implantés à Winnipeg, Ottawa, Toronto et Genève, l'IISD, grâce à son travail, a un impact sur la vie des habitant·e·s de plus de 100 pays.

L'IISD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501(c)(3) de l'Internal Revenue Code des États-Unis. Il bénéficie de subventions de fonctionnement de base de la province du Manitoba. En outre, des fonds de projets lui sont accordés par divers gouvernements, tant au Canada qu'à l'étranger, d'organismes des Nations Unies, de fondations, du secteur privé et de particuliers.

Initiative sur la nature pour l'adaptation au climat

L'[Initiative sur la nature pour l'adaptation au climat \(INAC\)](#) vise à améliorer les connaissances et la capacité des organisations de la société civile pour concevoir et fournir des solutions climatiques basées sur la nature (SCbN) qui sont inclusives sur le plan social et sensibles au genre, et qui améliorent la biodiversité et la résilience des écosystèmes face au changement.

De la théorie à la pratique : intégrer l'égalité des genres et l'inclusion sociale dans les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation

Janvier 2024

Écrit par Calais Caswell et Nicole Jang

Photo: iStock

Remerciements

Les auteures remercient chaleureusement les personnes qui ont partagé leurs connaissances ou passé en revue le présent rapport technique : Angie Dazé, Veronica Lo et Anika Terton (Institut international du développement durable) ; Anya Knechtel et Jennifer Elms (Fondation Aga Khan) ; Emily Wiseman (CARE Canada) ; Jennifer Denomy (Alinea International) ; et Allison Nafziger (Mennonite Economic Development Associates).

Siège

111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel : +1 (204) 958-7700

Site web : iisd.org

Twitter : [@IISD_news](https://twitter.com/IISD_news)



Sommaire

- Les répercussions de la crise climatique et de la crise de biodiversité sur les moyens de subsistance et les opportunités des gens varient beaucoup selon le genre et d'autres facteurs d'identité croisés. Les populations confrontées à une discrimination et à une marginalisation systémiques sont souvent touchées de manière disproportionnée.
- Des organisations et des groupes scientifiques internationaux, comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), reconnaissent l'importance d'intégrer des mesures liées à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale (EGIS) dans la programmation des solutions fondées sur la nature (SfN) pour améliorer l'adaptation au climat.
- Les groupes en quête d'équité possèdent un savoir unique et spécialisé sur l'adaptation climatique et la protection de la biodiversité qui doit être respecté et mis à profit dans les projets de SfN, et ce, par le biais de processus de participation significatifs.
- Le présent rapport technique identifie des pratiques émergentes pour intégrer l'EGIS dans la programmation des SfN, tout en soulignant l'importance de politiques et de systèmes favorisant l'adaptation, la biodiversité et l'égalité des genres.

À propos du rapport technique

Le présent rapport contient de l'information contextuelle et fournit des recommandations pour aider à planifier, à concevoir et à mettre en œuvre des SfN pour l'adaptation qui encouragent l'EGIS, tout en améliorant la résilience, la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes. Il apporte une contribution au domaine naissant des SfN sensibles au genre et inclusives en présentant des recommandations générales, des outils et des études de cas qui fourniront aux praticien·ne·s une perspective concrète des concepts abordés. Il présente d'abord le contexte et la justification d'une approche sensible au genre dans le domaine des SfN pour l'adaptation. Il fournit ensuite un cadre analytique pour l'EGIS dans la programmation des SfN. Enfin, il identifie des points d'entrée et offre des conseils pour intégrer des considérations d'EGIS dans le cycle de projet des SfN, en s'appuyant sur une série d'études de cas.

L'initiative Partenariats pour le climat d'Affaires mondiales Canada s'est engagée à respecter le *Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature* (2020b) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui insiste sur l'importance de « processus de gouvernance inclusifs, transparents et émancipateurs » (Gouvernement du Canada, 2023d, paragr. 80). Les objectifs du *Standard mondial de l'UICN* vont de pair avec la Politique d'aide internationale féministe du Canada, qui vise à « soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables, et à amplifier les voix, ainsi que les connaissances traditionnelles et écologiques de tous les groupes » (Gouvernement du Canada, 2023d, paragr. 81). Les projets financés par



l'initiative Partenariats pour le climat doivent intégrer au moins un résultat en matière d'égalité des genres (Gouvernement du Canada, 2022b). Le présent rapport est éclairé par ces directives et par de nouvelles pratiques prometteuses dans le domaine des SfN. Les organisations de la société civile qui réalisent des projets dans le cadre de l'initiative Partenariats pour le climat, ainsi que d'autres organisations travaillant sur la programmation de SfN, y découvriront comment tenir compte du genre et d'autres facteurs d'identité croisés dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de la personne à chaque étape de leurs projets de SfN. Au-delà de ce type de projet, aborder toutes les facettes des plans, des processus et des pratiques de résilience et d'adaptation climatique sous l'angle de l'EGIS devrait devenir « la norme ».

À propos de l'Initiative sur la nature pour l'adaptation au climat (INAC)

L'INAC renforce les connaissances et les capacités des organisations de la société civile pour concevoir et fournir des SfN pour l'adaptation au climat à l'aide de trois outils :

- Un [cours de formation en ligne](#) qui peut être fait à votre rythme et qui est le fruit d'une collaboration avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Un [espace d'apprentissage en ligne](#) où vous trouverez des conseils, des ressources, des études de cas et des événements sur l'égalité des genres, l'inclusion sociale et les avantages conjoints pour la biodiversité.
- Des occasions ciblées pour partager du savoir, virtuellement ou en personne, qui favorisent la création d'une communauté de pratique autour des SfN pour l'adaptation.

Le rapport a été rédigé à la suite d'une revue de la littérature pertinente, de discussions avec des expert·e·s et de l'examen d'études de cas. Il fait partie d'un recueil de ressources créé par l'Institut international du développement durable (IISD) pour l'INAC, qui est soutenue par Affaires mondiales Canada. Les ressources incluent une [note d'orientation](#) préliminaire qui donne un aperçu des termes et des concepts fondamentaux des SfN pour l'adaptation (Lo et coll., 2022) ainsi qu'un [rapport technique](#) sur la manière d'améliorer les avantages conjoints pour la biodiversité des SfN pour l'adaptation (Lo et Rawluk, 2023).

Le terme « SfN pour l'adaptation » est synonyme d'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE) et de solutions climatiques basées sur la nature (SCbN) pour l'adaptation. Nous supposons une certaine familiarité avec les termes SfN, AbE et SCbN, et avec la terminologie connexe, qui sont expliqués plus en détail dans la note d'orientation et dans le cours de formation en ligne. Par souci de cohérence, nous utilisons ici SfN pour l'adaptation, ou SfN pour être concis·es.



Table des matières

1.0 Introduction	1
1.1 La nécessité d'une approche sensible au genre dans le cadre des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	1
1.2 L'EGIS et les SfN dans les politiques internationales	2
2.0 Plaidoyer pour la prise en compte de l'EGIS dans la programmation de SfN pour l'adaptation 4	4
2.1 Les avantages d'intégrer l'EGIS dans les SfN pour l'adaptation.....	4
2.2 Risques et difficultés	6
3.0 Composantes fondamentales de l'EGIS dans les SfN	8
4.0 Éléments clés à prendre en considération pour intégrer l'EGIS dans des projets de SfN	11
4.1 Étape A : Compréhension du système	15
4.2 Étape B : Évaluation des risques.....	17
4.3 Étape C : Identification et évaluation des options	19
4.4 Étape D : Mise en œuvre.....	21
4.5 Étape E : SEA.....	23
5.0 Conclusion	26
Références	27
Annexe A. Termes clés	36

Liste des tableaux

Tableau 1. Étapes de mise en œuvre et actions pour améliorer l'EGIS dans les projets de SfN	12
---	----

Liste des encadrés

À propos de l'Initiative sur la nature pour l'adaptation au climat (INAC)	iv
Encadré 1. Politiques de sauvegarde	15
Encadré 2. Exemple pour l'étape A : Conceptualisation d'un projet de SfN dans lequel on a intégré l'EGIS	16
Encadré 3. Exemple pour l'étape B : Évaluation de l'EGIS, du risque et de la vulnérabilité	18
Encadré 4. Exemple pour l'étape C : Prioriser les options de SfN sensibles au genre et inclusives, et les activités d'EGIS	20
Encadré 5. Exemple pour l'étape D : Mise en œuvre d'un projet de SfN et d'une stratégie d'EGIS	22
Encadré 6. Exemple pour l'étape E : Évaluation des résultats d'adaptation pour leur sensibilité sur le plan de l'EGIS.....	24



1.0 Introduction

1.1 La nécessité d'une approche sensible au genre dans le cadre des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation

Les communautés et les écosystèmes du monde entier ressentent les effets négatifs des changements climatiques et de la perte de biodiversité. À cela viennent s'ajouter les répercussions d'inégalités socio économiques de plus en plus grandes. Nous dépendons tous et toutes de la nature pour les services écosystémiques qu'elle nous offre, notamment la séquestration du carbone ; l'air, la nourriture et l'eau propres ; et les loisirs et les services culturels (Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005). Les personnes qui dépendent le plus de la santé des écosystèmes pour leurs moyens de subsistance, comme les femmes et les peuples autochtones, sont aussi celles qui sont les plus vulnérables face aux crises simultanées des changements climatiques et de la perte de biodiversité (Convention sur la diversité biologique [CDB], 2020b ; Forest Peoples Programme et coll., 2020 ; Programme des Nations unies pour l'environnement [PNUE], 2022a). De plus, il est reconnu à grande échelle que les initiatives d'adaptation doivent tenir compte du genre et des inégalités sociales pour être efficaces et durables (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques [CCNUCC], 2015, 2016). En effet, les changements climatiques ont une incidence différente sur les gens en fonction de facteurs d'identité croisés, par exemple le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, le statut socio économique, la race, l'ethnicité, la nationalité autochtone et la capacité (Adaptation Fund, 2022 ; Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC], 2022b).

En raison de normes sociales, historiques et culturelles liées au genre, les femmes et les filles, les hommes et les garçons, et les personnes de diverses identités de genre ne jouent pas le même rôle dans l'utilisation ou la gestion des ressources naturelles, ou n'ont pas accès à ces dernières de la même façon. Par exemple, les femmes rencontrent habituellement plus de barrières qui limitent leur participation dans le secteur de l'emploi, ce qui augmente le risque qu'elles vivent dans la pauvreté. La responsabilité de trouver de l'eau et de la nourriture revient aussi aux femmes de manière disproportionnée à cause des rôles traditionnels, ce qui augmente leur dépendance envers les ressources naturelles (PNUE et coll., 2020). Ces normes sont dynamiques et propres au contexte, variant d'un pays ou d'une communauté à l'autre. Les normes de genre et de société peuvent donner lieu à une répartition inéquitable des avantages conférés par les services écosystémiques. Elles peuvent aussi mener à l'acquisition de différentes formes de connaissances écologiques spécialisées qui ne sont pas toujours perçues comme ayant une valeur égale (Union internationale pour la conservation de la nature [UICN], 2021a). Pour avoir un impact et être équitables, les projets de solutions fondées sur la nature (SfN) pour l'adaptation doivent être mis sur pied en tenant compte de ces différences, tout en s'attaquant aux normes et aux pratiques discriminatoires. Il est indispensable de reconnaître et d'impliquer les groupes en quête d'équité à titre d'agent·e·s de changement dans la mise en œuvre de SfN vu leurs relations complexes et variées avec la nature.



Les SfN qui sont conçues pour être sensibles aux différences liées au genre et à d'autres facteurs d'identité croisés permettent de répondre à des besoins uniques en matière d'adaptation climatique. Elles peuvent aider des populations aux prises avec des barrières socio-économiques, culturelles et politiques à développer leur capacité d'adaptation, à exercer leurs droits et à participer au processus décisionnel, tout en renforçant la résilience des écosystèmes dont leurs moyens de subsistance dépendent (Dazé et Terton, 2021). Le présent rapport détaille les grands éléments qui doivent être pris en considération pour garantir que les SfN pour l'adaptation ciblent de manière significative l'égalité des genres et l'inclusion sociale (EGIS), et qu'elles impliquent plusieurs groupes et individus afin d'avoir des répercussions plus durables au sein des communautés.

1.2 L'EGIS et les SfN dans les politiques internationales

De nombreux gouvernements réfléchissent à la façon dont les SfN peuvent les aider à atteindre diverses cibles mondiales simultanément. C'est dans le sixième rapport d'évaluation du GIEC (2022) qu'il a été précisé pour la première fois que l'équité et la justice doivent être vues comme des concepts importants de l'adaptation climatique, en soulignant qu'il est impossible de promouvoir ces principes sans porter attention à la capacité d'adaptation et aux risques distincts des personnes vulnérables (GIEC, 2022b). En décembre 2022, la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique s'est conclue par un accord historique sur la protection mondiale de la biodiversité, reconnaissant ainsi son importance pour les générations futures et la survie de notre planète (PNUE, 2022b). Le président du Groupe de travail I a par la suite proposé le *Plan d'action pour l'égalité des sexes*, qui précisait « l'importance de poursuivre les efforts prodigués pour atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, afin d'assurer la mise en œuvre effective du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 » (CDB, 2022b, p. 1).

La participation pleine et efficace des groupes en quête d'équité par le biais de stratégies nationales, comme les plans nationaux d'adaptation (PNA) ou les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), est cruciale pour la mise en œuvre réussie de ces engagements. La planification de l'adaptation au climat représente une excellente plateforme pour faire progresser l'EGIS et la souveraineté autochtone. Cependant, selon une analyse du Réseau mondial de PNA, seulement un peu plus de la moitié des PNA qui avaient été soumis en date de septembre 2023 identifiaient les femmes comme des parties prenantes de cette planification (Réseau mondial de PNA, 2023). En outre, une analyse des SPANB élaborés par les pays membres de la CDB a révélé que moins de la moitié faisait référence au genre ou aux femmes (CDB, 2020a). Les femmes sont souvent classées comme des groupes vulnérables dans les PNA ou les SPANB, ce qui ne tient pas compte de leurs connaissances ni de leurs capacités, qui sont essentielles et souvent uniques (CDB, 2018 ; Réseau mondial de PNA, 2023). Pour ce qui est de l'implication des peuples autochtones et des communautés locales dans les politiques internationales sur la biodiversité, une analyse réalisée par le Secrétariat de la CDB a montré que rien n'indique qu'ils ont pris part aux processus des SPANB, même si on remarque de plus en plus de références aux peuples autochtones et aux communautés locales dans les rapports



nationaux sur la biodiversité (Forest Peoples Programme et coll., 2020). D'autres avancées doivent être faites pour rendre ces processus plus inclusifs et accélérer les gains en matière de justice climatique et d'adaptation équitable.



2.0 Plaidoyer pour la prise en compte de l'EGIS dans la programmation de SfN pour l'adaptation

2.1 Les avantages d'intégrer l'EGIS dans les SfN pour l'adaptation

Des considérations d'EGIS doivent être intégrées à un projet de SfN vu la nature complexe et urgente des crises du climat et de la biodiversité. La manière dont ces crises influent sur les inégalités sociales et de genre en est une autre raison. La Politique d'aide internationale féministe insiste sur l'urgence de réfléchir à des actions climatiques sensibles au genre pour les partenaires de mise en œuvre de l'initiative Partenariats pour le climat. Elle soutient les « droits des personnes qui vivent dans des États fragiles et en développement, dont les besoins fondamentaux sont menacés par les effets des changements climatiques,... [y compris] l'ensemble des personnes marginalisées et vulnérables, notamment les peuples autochtones, les migrants et les personnes handicapées... [ainsi que] les femmes et les filles » (Gouvernement du Canada, 2022a, paragr. 14). La Politique d'aide internationale féministe insiste également sur le fait que ces personnes doivent pouvoir accéder équitablement aux avantages offerts par les SfN, et exercer un contrôle par rapport à ces derniers. De telles mesures et considérations sont importantes dans les projets de SfN, puisque la discrimination intersectionnelle peut non seulement accroître la vulnérabilité de certains groupes, comme les femmes et les filles, mais aussi les tenir à l'écart de l'action climatique, ce qui exacerbera davantage les torts climatiques (Adaptation Fund, 2022).

Une agriculture durable garantissant la santé de la terre grâce à de meilleures pratiques de gestion est un exemple de SfN capable d'aborder un ensemble d'enjeux sociaux, notamment la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la perte de biodiversité (UICN, 2021b). Des pratiques inclusives de gestion des terres cernant des inégalités sous-jacentes et faisant tomber les barrières pour les groupes en quête d'équité peuvent aussi jouer un rôle clé dans la progression de l'EGIS. Par exemple, les femmes jouent un rôle important dans la fertilisation des sols et veillent à la sécurité alimentaire du ménage et de la planète. Il s'agit là de contributions substantielles en matière de travail non rémunéré (Salcedo-La Viña et coll., 2023). Cependant, en 2019, elles ne comptaient que pour environ 38 % de la main d'œuvre agricole [emploi agricole et emploi à l'extérieur de la ferme dans des systèmes agroalimentaires] (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], 2023). En 2018, elles comptaient pour moins de 15 % des propriétaires fonciers agricoles (FAO, 2018). De plus, les femmes ont beaucoup moins accès à des services de soutien que les hommes (FAO, 2023). Par conséquent, il est crucial de reconnaître les différences de genre et de s'assurer que les femmes possèdent des droits fonciers et aient accès à des services de gestion des ressources naturelles pour appuyer la gestion durable des terres et des mesures d'adaptation intégrées (GIEC, 2019). Cela est tout aussi vrai au moment de travailler



avec des groupes autochtones, puisque leurs territoires traditionnels représentent près de 40 % des zones protégées dans le monde (Townsend et coll., 2020).

Concernant les efforts d'adaptation dans leur ensemble, la recherche indique que l'on peut améliorer leur efficacité en portant attention à des considérations de genre (CCNUCC, 2016 ; Dazé et Church, 2019 ; Dazé et Dekens, 2017 ; GIEC, 2019 ; Global Gender and Climate Alliance, 2016 ; Huyer, 2016). On commence à voir des études de cas qui mettent en relief les avantages tangibles d'une approche intersectionnelle sensible au genre dans la programmation de SfN. Au Rwanda, un projet qui cherchait à améliorer la propriété foncière des femmes a aussi eu comme résultat une augmentation des investissements dans la conservation du sol (Ali et coll., 2014). En Amazonie, l'octroi de droits fonciers aux femmes et aux hommes autochtones a aidé à réduire la déforestation (Ding et coll., 2016). Même si ces projets de SfN ne s'attaquaient pas précisément aux risques climatiques, ils sont utiles pour illustrer l'importance d'intégrer l'EGIS dans les initiatives de SfN pour l'adaptation. En identifiant et en abordant les barrières structurales qui dépossèdent les groupes marginalisés et leur enlèvent du pouvoir, on peut obtenir des résultats plus équitables et des avantages conjoints pour la biodiversité.

On a aussi remarqué qu'une approche fondée sur les droits et axée sur l'autonomisation des femmes dans la programmation d'adaptation permet d'atteindre des objectifs connexes, comme la sécurité alimentaire du ménage (Dazé et Terton, 2021). Des programmes de gestion des ressources naturelles viennent appuyer une telle approche. Par exemple, selon des études menées en Inde et au Népal, les groupes de gestion forestière qui incluent des femmes affichent de meilleurs résultats en matière de gouvernance et de conservation des ressources (Leisher et coll., 2016 ; UICN, 2020a). Cela vient mettre en lumière les retombées positives d'une diversité accrue et d'une participation plus équitable dans la gouvernance des ressources naturelles. Des tendances similaires ont été observées en Tanzanie pour la gestion des ressources en eau, l'implication des femmes ayant donné lieu à des réseaux d'alimentation en eau plus accessibles et plus fonctionnels (Lecoutere et coll., 2015).

Les projets de SfN conçus pour être sensibles au genre et inclusifs créent aussi des conditions propices à la justice, et à la protection et à l'avancement des droits de la personne. L'organisation Friends of Ecosystem based Adaptation (FEBA) note que les grands éléments de justice climatique dans les SfN incluent l'intégration et la reconnaissance de principes nationaux et internationaux en matière de droits de la personne et de droits des peuples autochtones. Ainsi, les projets de SfN ancrés dans la justice climatique peuvent être conçus et mis en œuvre en gardant en tête quelques principes fondamentaux, comme l'absence de discrimination, la transparence, la redevabilité, l'inclusion et la participation (GIZ et Friends of Ecosystem based Adaptation [FEBA], 2022). Dans le domaine de la conservation de la biodiversité, il est nécessaire de passer de la conservation des zones naturelles sans intervention humaine à des approches collaboratives fondées sur les droits qui encouragent la conservation et l'utilisation durable dirigées par la communauté, et qui célèbrent les relations mutuelles entre la nature et la culture afin de pouvoir adopter ces principes et respecter les droits des peuples autochtones (Forest Peoples Programme et coll., 2020).



2.2 Risques et difficultés

Les aspects genrés de la conception et de la mise en œuvre de SfN demeurent relativement sous explorés jusqu'à maintenant. Les avantages des SfN sont souvent communiqués comme des avantages pour le ménage, sans se pencher sur les dynamiques de pouvoir à l'intérieur de celui-ci (Salcedo-La Viña et coll., 2023). Les projets de SfN qui ne sont pas sensibles au genre ou socialement inclusifs peuvent présenter des risques, notamment la mauvaise adaptation ou l'aggravation des inégalités sociales, et menacer la réussite sur le plan de la conservation. À l'échelle locale, les dynamiques de pouvoir qui existent entre les genres peuvent réduire les gains là où les femmes rencontrent des obstacles de participation. La répartition du pouvoir et des actifs, les normes et les rôles liés au genre et au statut socio-économique, et les attributs individuels des femmes selon des facteurs d'identité croisés sont d'autres facteurs importants (Salcedo-La Viña et coll., 2023). S'ils n'accordent pas une attention adéquate aux questions de genre et d'inclusion dans les projets de SfN, les partenaires de mise en œuvre peuvent également exacerber des risques déjà présents, comme le risque de violences fondées sur le genre (VFG). Par exemple, sans des considérations détaillées en matière de genre, accroître la participation des femmes dans les pratiques de reforestation et de gestion durable des forêts pourrait augmenter le risque qu'elles subissent des VFG. En effet, les femmes sont souvent victimes de violences, notamment de viol, d'agression physique ou d'abus verbal ou sexuel, lorsqu'elles recueillent ou gèrent des ressources forestières en raison des croyances traditionnelles sur le rôle des genres que l'on trouve dans plusieurs cultures (Castañeda Camey et coll., 2020 ; Wan et coll., 2011).

Les hommes subissent aussi les impacts environnementaux de façons précises. Des chercheurs et des chercheuses ont remarqué que la santé mentale des hommes peut être particulièrement sensible aux changements environnementaux qui touchent les ressources et les lieux essentiels à l'identité masculine, surtout ceux qui se rapportent aux moyens de subsistance. Cela peut même augmenter le taux de suicide comparativement aux femmes (Natalia, 2011 ; Norgaard et coll., 2017 ; Organisation mondiale de la santé, 2014 ; Vinyeta et coll., 2016). Par exemple, dans une communauté autochtone des États-Unis, le déclin des stocks de saumons a causé de la colère, de la tristesse, de la culpabilité et de la honte parmi les hommes, puisque ce changement environnemental menaçait leur rôle traditionnel masculin de pêcheur et leur capacité à nourrir leur famille et leur communauté (Norgaard et coll., 2017). De manière similaire, les hommes sont plus susceptibles d'avoir des comportements risqués durant les catastrophes naturelles. Ils sont également plus vulnérables face aux accidents si les milieux où ils chassent et pêchent habituellement deviennent imprévisibles en raison d'impacts climatiques tels que l'amincissement de la glace de mer (Ford et Smit, 2004 ; McBeath et Shepro, 2007 ; Vinyeta et coll., 2016). Une approche sensible au genre exige d'examiner les attentes économiques et socio-culturelles des hommes dans le but d'aborder les lacunes actuelles fondées sur le genre (UICN, 2021a).

La communauté d'adaptation a pris des engagements politiques et reconnaît que l'intégration de l'EGIS et la participation équitable des parties prenantes sont indispensables pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité. Pourtant, on trouve peu de données probantes qui permettent de déceler une intégration systématique de considérations d'EGIS



dans la programmation des SfN. Une analyse des articles de recherche sur les SfN montre que seulement 8 % d'entre eux abordent la question du genre et que parmi ceux-ci, seulement la moitié (4 %) mentionnent le genre plus de deux fois (Hagedoorn et coll., 2021). La même étude indique que l'évaluation des SfN échoue souvent à tenir compte des différences dans les avantages obtenus par les hommes et ceux obtenus par les femmes ou d'autres groupes en quête d'équité, et qu'elle n'examine pas les obstacles à la participation et à la prise de décisions (Hagedoorn et coll., 2021). Afin de combler cette lacune, la prochaine partie décrit ce à quoi peut ressembler une approche sensible au genre et socialement inclusive, notamment à travers ses composantes fondamentales et les concepts clés de l'EGIS.



3.0 Composantes fondamentales de l'EGIS dans les SfN

Plusieurs cadres d'EGIS ont été créés pour orienter les efforts d'adaptation climatique, y compris la programmation de SfN. Ces cadres incluent couramment les trois composantes fondamentales et interdépendantes ci-dessous, qui font partie d'une approche sensible au genre dans le domaine des SfN (Dazé et Terton, 2021).

1. Reconnaître les différences sociales et de genre au niveau des besoins et des capacités au moment de mettre en œuvre des SfN pour l'adaptation

Les différences de genre et les facteurs d'identité croisés qui renvoient aux rôles, aux connaissances et à l'exercice des droits signifient que les divers genres et groupes sociaux n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes capacités en ce qui a trait aux SfN. Les projets de SfN doivent reconnaître ces différences et en tenir compte par l'entremise d'actions ciblées. Ils doivent de plus adopter des mesures d'équité afin que personne ne soit laissé de côté. Cela peut notamment vouloir dire se pencher sur les défis liés à la pauvreté temporelle et à la division genrée du travail ; améliorer l'accès aux ressources naturelles requises pour des moyens de subsistance durables ; aborder l'accès à des actifs, à du financement ou à une formation spécialisée pour la mise en œuvre d'une SfN ; ou rendre l'information et la science climatiques plus accessibles.

Une analyse de genre intersectionnelle examinant comment diverses caractéristiques identitaires, comme l'âge, le statut économique, la capacité, l'éducation, l'ethnicité, le genre, la géographie, la langue, la racialisation, la religion, le sexe et l'orientation sexuelle, influent sur les expériences, les obstacles ou les inégalités vécus par des personnes ou des groupes précis permet de mieux comprendre les différences dans les besoins et les capacités (Gouvernement du Canada, 2023b). Pour concevoir des SfN sensibles au genre et inclusives, l'analyse doit aussi inclure une évaluation des facteurs de stress environnementaux, des vulnérabilités liées au climat et des risques touchant différents genres et groupes sociaux.

2. Faciliter une participation et une influence équitables dans le processus décisionnel lié aux SfN pour l'adaptation

La prise de décisions dans ce domaine renvoie aux stratégies de planification et de mise en œuvre, et à la gouvernance des ressources naturelles. Dans tous les processus et mécanismes décisionnels, il importe de garantir l'équité et d'inclure des voix sous-représentées, en particulier dans des rôles de leadership. Des études sur l'adaptation ont montré qu'il faut absolument améliorer la capacité d'agir et l'autonomisation personnelle et collective des groupes en quête d'équité qui gèrent des ressources naturelles pour assurer le fonctionnement des écosystèmes et des réponses d'adaptation efficaces. Il est aussi nécessaire d'augmenter leur capacité décisionnelle et participative (Woroniccki, 2019), et de réduire ou d'éliminer les barrières au sein des systèmes socio-écologiques qui les empêchent de pouvoir participer pleinement aux structures et aux processus de prise de décisions.



Les mesures pourraient inclure la fixation de quotas pour la participation des groupes sous-représentés aux comités de gestion des ressources naturelles. Cela garantirait que les plans et les politiques de tous les paliers tiennent compte de l'EGIS. De plus, les femmes ou d'autres groupes en quête d'équité pourraient ainsi profiter d'occasions de mentorat ou de leadership. Une plus grande capacité d'agir et une autonomisation accrue peuvent être vues comme des avantages sociaux de SfN capables d'aider à réduire la marginalisation et la vulnérabilité causées par les changements climatiques (Woroniccki, 2019). Cette composante est aussi propice à une approche fondée sur les droits qui met l'accent sur la participation et l'inclusion à toutes les étapes du cycle de vie du projet.

3. Promouvoir une répartition équitable des avantages découlant des SfN pour l'adaptation

Les politiques et les projets de SfN doivent être élaborés et mis en œuvre pour que les avantages économiques et socio-écologiques obtenus grâce aux interventions soient répartis équitablement entre les différents genres et groupes sociaux (Dazé et Tertton, 2021 ; GIZ et FEBA, 2022). Il faut un mélange d'interventions ciblées profitables pour les groupes en quête d'équité. Toutes les interventions doivent être délibérément conçues pour ne pas accroître les inégalités actuelles et pour garantir la répartition équitable des avantages. Des actions à l'échelle des systèmes pour faire tomber les barrières de certains groupes sont aussi nécessaires. Il peut s'agir entre autres de défendre la sécurité foncière pour les femmes ou de renforcer l'accès des groupes en quête d'équité à des services financiers. Des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) doivent être créés à ce stade, et être opérationnels, pour être en mesure d'évaluer l'équité dans les résultats des SfN et faire en sorte que les groupes en quête d'équité puissent exposer leur point de vue sur ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré aux fins d'une répartition plus juste.

Cela pourrait inclure des budgets réservés aux actions ciblant les groupes en quête d'équité ; la priorisation des SfN par le biais de processus participatifs à l'aide d'une analyse multicritère ; la collecte et l'analyse de données désagrégées dans le cadre des systèmes de SEA ; et l'incorporation de méthodologies participatives pour saisir les avantages qualitatifs et identifier les personnes susceptibles d'être exclues.

Pour ces trois composantes fondamentales, les lois et les normes socio-culturelles et de genre traditionnelles ou habituelles influent grandement sur l'environnement habitant, tout comme elles influent sur les systèmes qui déterminent la participation et l'accès des différents genres et groupes sociaux par rapport aux avantages découlant des investissements dans la programmation de SfN. Des efforts doivent donc être faits pour remettre en question les « choses difficiles », y compris les stéréotypes de genre, les normes sociétales et les inégalités sociales qui entravent les résultats liés à l'EGIS et à la biodiversité à divers niveaux, que ce soit au sein du ménage ou des centres gouvernementaux locaux, nationaux ou internationaux (CDB, 2022a). Pour cela, il faut collaborer à tous les paliers avec les hommes et les personnes traditionnellement en position de pouvoir et d'autorité pour remettre en question les normes sociales ou de genre bien enracinées. L'évaluation conjointe des composantes fondamentales durant l'étape de conception du projet,



ainsi que l'intégration de mesures d'EGIS ciblant des enjeux liés aux trois composantes, permettront d'obtenir une SfN sensible au genre et inclusive à la fois sur le plan de l'impact et celui de la mise en œuvre¹.

¹ Ces trois composantes fondamentales sont inspirées de Dazé et Tertton (2021). Pour un exemple plus détaillé d'un cadre qui se penche sur la portée des changements environnementaux vécus par les populations autochtones, vous pouvez vous reporter à la figure 1 dans *The Dynamic Interaction Between Environmental and Human Factors in Shaping the Resilience of Indigenous Peoples to Environmental Change* de Ford et coll. (2020).



4.0 Éléments clés à prendre en considération pour intégrer l'EGIS dans des projets de SfN

Cette partie identifie les points d'entrée permettant d'intégrer l'EGIS dans un projet de SfN à l'aide d'une version adaptée du cycle de mise en œuvre d'un projet qui a été élaboré par la CDB (2019b) pour l'adaptation basée sur les écosystèmes. Le tableau 1 présente un instantané des principales actions qui doivent être prises en considération à chacune des étapes. Il détaille aussi comment mettre en application les trois composantes de l'EGIS mentionnées plus haut. Toutes les étapes sont explorées plus en profondeur par la suite. Vous trouverez aussi des liens vers des ressources ou des outils utiles, et des études de cas pour faciliter l'intégration de l'EGIS dans les SfN. Toute l'information contenue dans le présent rapport technique repose sur les bonnes pratiques actuelles et va de pair avec la [Trousse d'outils pour l'égalité des genres dans les projets de l'Aide internationale féministe](#) (Gouvernement du Canada, 2023a). Celle-ci fournit un ensemble d'outils et de directives pour intégrer l'EGIS dans la programmation soutenue financièrement par Affaires mondiales Canada. Cependant, il importe de noter que ces étapes ne sont pas toujours linéaires, puisqu'il se peut que certaines activités se déroulent simultanément et que d'autres soient itératives. Par exemple, il est bon de revoir périodiquement la théorie du changement (TdC) et la stratégie d'EGIS du projet sur la base de la collecte et de l'analyse continues des données pendant la durée de vie du projet. C'est pourquoi des mécanismes de SEA sont présentés à la dernière étape (étape E) du cycle de mise en œuvre du projet, mais ils doivent aussi être pris en considération à chacune des étapes décrites ci-dessous.



Tableau 1. Étapes de mise en œuvre et actions pour améliorer l'EGIS dans les projets de SfN

Étape	Actions pour améliorer les considérations d'EGIS	Considérations transversales
<p>A. Compréhension du système</p> <p>Identifier les principales caractéristiques du système socio-écologique ciblé.</p>	<p>Réaliser une analyse comparative intersectionnelle et préliminaire entre les genres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les inégalités sociales et de genre qui sont systémiques, ainsi que leur intersectionnalité. • Déterminer les groupes cibles en quête d'équité. • Cartographier les organisations travaillant sur des questions d'EGIS (gouvernement, organisations de la société civile, organisations communautaires, etc.). • Évaluer les capacités et les priorités des acteurs et actrices pertinents sur le plan de l'EGIS, y compris les partenaires potentiels du projet. • Évaluer les priorités et les exigences du gouvernement du pays en matière d'EGIS, ainsi que les politiques de sauvegarde applicables du gouvernement et des partenaires. 	<p>Trois composantes de l'EGIS dans les SfN :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différences sociales et de genre au niveau des besoins et des capacités au moment de mettre en œuvre des SfN pour l'adaptation • Faciliter une participation et une influence équitables dans le processus décisionnel lié aux SfN pour l'adaptation • Promouvoir une répartition équitable des avantages découlant des SfN pour l'adaptation
<p>B. Évaluation des risques</p> <p>Identifier les principaux risques et impacts climatiques et non climatiques.</p>	<p>Utiliser l'angle de l'EGIS pour évaluer les risques et la vulnérabilité climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC). • Analyser les répercussions distinctes des changements climatiques sur les différents genres et groupes sociaux. • Déterminer comment le genre et les facteurs d'identité croisés influent sur la vulnérabilité climatique et la capacité d'adaptation. • Impliquer des organisations locales spécialisées dans l'EGIS et des groupes de femmes ou des groupes en quête d'équité dans le processus d'évaluation des risques et de la vulnérabilité climatiques. 	



Étape	Actions pour améliorer les considérations d'EGIS	Considérations transversales
<p>C. Identification et évaluation des options</p> <p>Identifier des options de SfN qui correspondent à une stratégie d'adaptation globale. Élaborer des critères pour évaluer et prioriser des options.</p>	<p>Identifier des options de SfN sensibles au genre et socialement inclusives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des approches participatives pour évaluer et prioriser des options de SfN, en assurant la participation équitable des groupes en quête d'équité. • Identifier des options de SfN précises pour les différents genres et groupes sociaux. • Évaluer les risques de mauvaise adaptation pour les différents genres et groupes sociaux. • Inclure la contribution à l'EGIS et à l'équité des avantages dans les critères de priorisation des options. • Proposer des interventions ciblées d'EGIS en vue d'aborder les contraintes de genre intersectionnelles et les lacunes cernées. 	
<p>D. Mise en œuvre</p> <p>Créer et mettre en œuvre les options retenues.</p>	<p>Prioriser l'EGIS dans la conception et la mise en œuvre des SfN :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une TdC et une stratégie sur l'intégration de l'EGIS pour la mise en œuvre des SfN en s'appuyant sur l'analyse comparative intersectionnelle entre les genres. • S'assurer que le cadre de mesure de la performance permet d'évaluer l'équité dans les avantages des SfN en établissant des méthodologies, des cibles et des indicateurs intersectionnels et sensibles au genre. • Embaucher des spécialistes de l'EGIS et former un comité consultatif en matière d'EGIS. • Tenir compte de l'EGIS dans le fonctionnement du projet de SfN. • Établir un mécanisme de suivi et de rapport axé sur des données pour la stratégie d'EGIS, et ce, afin d'éclairer la planification annuelle et la communication des résultats aux organisations de financement. 	



Étape	Actions pour améliorer les considérations d'EGIS	Considérations transversales
<p>E. SEA</p> <p>Surveiller et évaluer le projet, et apprendre et s'adapter pour orienter les pratiques et les politiques à l'avenir.</p>	<p>Créer un système de SEA sensible au genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à profit les méthodes participatives afin d'impliquer de manière continue différents acteurs et actrices des SfN dans les activités de SEA. • Concevoir et mettre en œuvre des outils de SEA axés sur l'EGIS. • Recueillir et analyser des données intersectionnelles sur une base continue en vue d'évaluer l'incidence du projet de SfN en fonction de la TdC. 	

Source : Modifiée à partir de CDB, 2019b.



4.1 Étape A : Compréhension du système

La première étape de mise en œuvre d'une SfN implique de réfléchir aux principales caractéristiques des communautés et des écosystèmes visés par le projet, et à la façon dont ils sont touchés par les changements climatiques. Il est important de considérer le tout comme un système socio-écologique interdépendant et d'examiner le genre et les facteurs d'identité croisés dans ce système (IISD et coll., 2022). Cela peut inclure la cartographie des parties prenantes pour permettre à l'équipe du projet de mieux comprendre le rôle des différents acteurs et actrices sur le ou les sites du projet. Le but est notamment de comprendre les mécanismes de gouvernance actuellement en place et d'identifier les organisations (gouvernements, organisations de la société civile, organisations communautaires, etc.) qui travaillent sur des questions d'EGIS dans la région.

Encadré 1. Politiques de sauvegarde

L'élaboration et la mise en application de politiques de sauvegarde représentent un point de départ utile pour établir des fondements qui assureront une conformité aux principes des droits de la personne et de l'EGIS. Voici des exemples :

- Le [Standard mondial de l'UICN pour les SfN](#) (2020)
- Les [Lignes directrices facultatives Mo' otz Kuxtal](#) (CDB, 2019a)
- La [WCS Safeguarding Policy](#) de la Wildlife Conservation Society (2020)

Les politiques de sauvegarde servent uniquement de référence pour l'avancement des droits de la personne et de l'EGIS par le biais des SfN. Pour être sensibles au genre et socialement inclusives, les SfN doivent être guidées par une stratégie conçue pour cibler des questions propres à l'EGIS et aux droits de la personne à différentes échelles.

L'équipe de conception doit réaliser ici une évaluation préliminaire de l'EGIS en vue de déterminer les populations visées par le projet. Une approche sensible au genre et socialement inclusive pour concevoir et mettre en œuvre des SfN pour l'adaptation est en grande partie éclairée par une analyse comparative intersectionnelle entre les genres. L'outil [Analyse comparative entre les sexes plus](#) (ACS Plus) de Femmes et Égalité des genres Canada² offre un excellent prisme intersectionnel pour comprendre comment le vécu des personnes de diverses identités sociales ou de genre vient codifier la façon dont elles vivent les répercussions de différents programmes et politiques (Gouvernement du Canada, 2023b). Adopter une telle approche tout au long du cycle de vie du projet, de l'étape de conception à l'étape de SEA, permet de concevoir la programmation de SfN pour qu'elle réponde plus adéquatement aux besoins individuels et qu'elle tienne compte de la façon dont les caractéristiques identitaires, comme l'âge, le statut économique, la capacité, l'éducation, l'ethnicité, le genre, la géographie, la

² L'outil ACS Plus a été élaboré par Condition féminine Canada, qui porte désormais le nom de Femmes et Égalité des genres Canada.



langue, la racialisation, le sexe et l'orientation sexuelle, influent sur les expériences, les barrières et les inégalités (Gouvernement du Canada, 2023b).

De plus, les trois composantes fondamentales de l'EGIS présentées plus haut peuvent servir de cadre analytique pour faciliter l'évaluation préliminaire des contraintes, des lacunes et des besoins intersectionnels reposant sur le genre qui touchent les groupes en quête d'équité. Vous trouverez plus d'information à ce sujet à l'étape B.

Les priorités gouvernementales en matière d'EGIS et d'adaptation doivent aussi être évaluées dès que possible afin d'harmoniser la conception du projet avec les engagements politiques actuels. Si des partenaires ont été impliqués à ce stade, il convient d'évaluer leurs forces et leurs capacités en matière d'EGIS et de SfN, et de discuter des objectifs communs. Pour terminer, des spécialistes de l'EGIS devraient prendre part au processus d'idéation pour garantir l'intégration des considérations d'EGIS au moment de concevoir le projet.

4.1.1 Outils et documents de référence utiles

- [*Aide internationale féministe – Trousse d'outils pour l'égalité des genres dans les projets*](#) (Gouvernement du Canada, 2023a)
- [*Outil ACS Plus \[Femmes et Égalité des genres Canada\]*](#) (Gouvernement du Canada, 2023b)
- [*Processus de plans nationaux d'adaptation \(PNA\) sensibles au genre : progrès et exemples prometteurs*](#) (Dazé et Hunter, 2022, Réseau mondial de PNA)

Encadré 2. Exemple pour l'étape A : Conceptualisation d'un projet de SfN dans lequel on a intégré l'EGIS

Une étude participative sur la vulnérabilité aux changements climatiques a été menée dans la commune de Sơn Thọ dans le Hà Tĩnh, une province montagneuse de la côte septentrionale du Vietnam rural, dans le but d'identifier des interventions adéquates de SfN sensibles au genre. Elle a permis de conclure que de bonnes pratiques de gestion des écosystèmes jouent un rôle clé pour changer les paysages locaux et fournir des services écosystémiques. Elle a également souligné qu'il est important de tenir compte des besoins et des priorités des hommes et des femmes. Par exemple, les femmes avaient plus tendance à prioriser des mesures de SfN, comme l'apiculture ou la culture intercalaire de plantes, y compris des légumes et de l'herbe pour les animaux. De leur côté, les hommes préféraient les mesures de protection forestière, notamment la couverture des sols pour empêcher l'érosion, la récupération de l'eau et l'irrigation goutte à goutte pour les arbres fruitiers. Ces observations suggèrent que dans cette communauté, les hommes se concentrent davantage sur des solutions à plus long terme et à plus grande échelle à cause de rôles et de responsabilités genrés. Les femmes semblent préférer des solutions en lien avec leurs tâches domestiques, comme prévoir de la nourriture pour la famille et les animaux.

Source : Lien et Brown, 2018.



4.2 Étape B : Évaluation des risques

Un exercice de consultation sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) doit être fait au début de la mise en œuvre du projet pour renseigner les membres de la communauté et obtenir leur appui. La consultation CPLCC a pour but d'obtenir le consentement collectif des peuples autochtones et d'identifier toutes les communautés touchées à l'intérieur du ou des sites du projet, et ce, afin de veiller à ce que tous les points de vue soient pris en considération et respectés grâce à une prise de décisions inclusive (Bertalan, 2021). Il faut par la suite évaluer les risques climatiques relatifs au système socio-écologique du projet pour cerner les dangers actuels et futurs des changements climatiques, ainsi que les vulnérabilités connexes (IISD et coll., 2022). L'évaluation des risques s'appuie sur l'évaluation préliminaire de l'EGIS réalisée à l'étape A et analyse plus en profondeur les questions liées aux droits de la personne et à l'EGIS à l'aide d'un outil intersectionnel, par exemple l'outil ACS Plus. Cela peut servir à valider les données recueillies durant l'étape de conception et à recueillir d'autres données pour se pencher plus en détail sur l'EGIS.

Une analyse intersectionnelle permet en outre d'évaluer les conséquences inter-catégorielles (p. ex., les différences entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les personnes de diverses identités de genre) et les conséquences intra-catégorielles (p. ex., les différences entre les femmes autochtones et non autochtones, et les femmes autochtones plus jeunes et plus âgées) de la programmation de SfN (Adaptation Fund, 2022). Bien que le genre ne soit pas l'unique préoccupation d'une analyse intersectionnelle, il demeure une bonne porte d'entrée pour mieux saisir les facteurs d'identité croisés et tangentiels dans le contexte des vulnérabilités et des capacités climatiques (Adaptation Fund, 2022). Il convient de noter qu'une analyse intersectionnelle permet une compréhension plus nuancée des structures de pouvoir complexes telles qu'elles se rapportent aux SfN. Cela facilite la création d'interventions d'adaptation pouvant contribuer à transformer les barrières systémiques. Les facteurs d'identité prioritaires analysés pour un projet donné dépendent du contexte précis, de la disponibilité des données, des groupes pouvant fournir l'information requise, et de la capacité et des ressources en matière de collecte et d'analyse des données. Il faut garder en tête les risques d'enquêter sur certains facteurs d'identité. Évaluer les risques sous l'angle de l'EGIS sert à voir comment différents groupes vivent les répercussions des changements climatiques en fonction de leur genre et d'autres facteurs d'identité croisés.

Un peu comme à l'étape A, les thèmes explorés dans le cadre des trois composantes fondamentales de l'EGIS dans les SfN peuvent servir de critères d'analyse pour orienter l'évaluation. Ils pourraient par exemple mener à l'ajout de questions visant à identifier les obstacles sociaux ou de genre qui empêchent certains groupes de prendre part à des activités ou d'accéder à des ressources en lien avec des SfN. Aussi, l'évaluation pourrait mettre en lumière l'expérience ou l'expertise que ces groupes possèdent dans le domaine de l'adaptation climatique ou de la conservation de la biodiversité pour aider à faire face aux risques identifiés. La méthodologie doit être personnalisée selon les communautés et les écosystèmes ciblés par le projet, puisque les questions imaginées pour des interventions de SfN en milieu urbain ne seront



pas les mêmes que pour des interventions de SfN en zones côtières ou forestières (Trohanis et coll., 2023). Les résultats viendront guider la création et la sélection d'options et d'activités de SfN sensibles au genre et socialement inclusives, ainsi que l'élaboration d'une stratégie qui encouragera l'EGIS et abordera les risques et les résultats imprévus qui pourraient influencer sur l'efficacité des SfN et la capacité d'adaptation.

Toutes les activités de conception doivent se faire à l'aide de méthodologies participatives. Cela garantira ainsi une place de choix aux groupes sous-représentés, comme les peuples autochtones et les femmes et les filles. L'équipe du projet doit consulter les organisations locales de femmes, de droits de la personne ou d'intérêts spéciaux représentant les groupes en quête d'équité avec lesquels elle prévoit de collaborer durant le processus d'évaluation afin de bien tenir compte de leurs besoins et de leurs intérêts. L'analyse devrait aussi solliciter des réponses des groupes et des sous-groupes en quête d'équité touchés par le projet à l'aide d'une approche délibérée d'échantillonnage de données pour garantir des réponses variées. L'équipe du projet sera alors en mesure de bien comprendre le contexte dans lequel ces groupes évoluent, ainsi que leurs contraintes ou leurs difficultés particulières.

4.2.1 Outils et documents de référence utiles

- *Climate Vulnerability and Capacity Analysis Handbook* (CARE International, 2019a)
- *Hariyo Ban Program: Vulnerability Assessment and Adaptation Planning: Training of Trainers Manual* (Regami & Rijal, 2014, World Wide Fund for Nature and CARE International)
- *Gender and Inclusion Toolbox: Participatory Research in Climate Change and Agriculture* (Jost et al., 2014, Consultative Group on International Agricultural Research, World Agroforestry Centre, and CARE International)

Encadré 3. Exemple pour l'étape B : Évaluation de l'EGIS, du risque et de la vulnérabilité

À Cuba, une analyse comparative entre les genres a été réalisée pour guider l'orientation et la mise en œuvre d'un projet de SfN pour l'adaptation³ dont l'objectif était d'accroître la résilience des écosystèmes côtiers dans le sud de l'île. L'analyse cherchait à comprendre comment le genre et d'autres facteurs d'identité croisés influent sur la capacité d'adaptation et la vulnérabilité climatique des personnes habitant les sites d'intervention du projet. Un examen des plans et des politiques, une revue de la littérature, des entrevues, des sondages et des visites sur le terrain ont été réalisés à l'échelle du ménage, de la communauté et des gouvernements locaux et nationaux. Les sujets étudiés incluaient la division du travail fondée sur le genre, les différences en matière d'éducation, l'accès aux ressources et leur contrôle, les droits, les VFG, la participation décisionnelle et la dynamique des ménages.

³ Projet *MI COSTA* pour la résilience côtière face aux changements climatiques à Cuba par le biais de l'adaptation basée sur les écosystèmes.



Durant les consultations avec les parties prenantes, les responsables de la mise en œuvre du projet (Programme des Nations unies pour l'environnement [PNUE]) ont découvert que l'âge et la capacité, et non le genre, étaient les principaux facteurs qui déterminaient la vulnérabilité climatique. Les membres de la communauté ont identifié les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées comme étant les plus vulnérables face aux impacts des changements climatiques, par exemple les inondations, en zones côtières. Toutefois, ils ont aussi remarqué que les femmes étaient touchées de manière disproportionnée par les problèmes causés par l'intrusion d'eau salée sur l'approvisionnement et la qualité de l'eau. En effet, une visite sur le terrain a permis de constater que plusieurs maisons sur un des sites d'intervention du projet étaient remplies d'eaux noires et d'eaux grises. Comme la plupart des femmes habitant sur les sites du projet ont été identifiées comme responsables du ménage et de toutes les tâches domestiques, ce sont elles qui utilisaient le plus l'eau contaminée.

Le PNUE a donc utilisé les résultats de l'analyse intersectionnelle pour modifier les activités et les indicateurs de SEA afin qu'ils soient plus sensibles aux différences sociales et de genre. Une trousse de formation a par exemple été créée pour les représentants des gouvernements locaux. Celle-ci souligne la façon dont l'intersectionnalité influe sur la vulnérabilité climatique de divers groupes en quête d'équité, comme les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées, les chefs de ménage féminins et les femmes. Elle précise également comment tenir compte de ces différences dans les SfN pour l'adaptation.

Sources : PNUE, 2021a, 2021b.

4.3 Étape C : Identification et évaluation des options

La troisième étape de mise en œuvre renvoie à l'évaluation des options possibles de SfN, en se servant des résultats intersectionnels obtenus aux étapes A et B. Il s'agit d'identifier les avantages, les coûts et les répercussions de différentes SfN en fonction des besoins de divers genres ou groupes sociaux, et de les comparer à d'autres options d'adaptation (IISD et coll., 2022). Une telle évaluation doit être faite à l'aide d'approches participatives, en veillant à garantir la participation équitable de groupes en quête d'équité dans le processus d'évaluation et de priorisation. L'équipe du projet pourra alors évaluer les risques comparables pour s'assurer que les interventions n'entraînent pas un risque de mauvaise adaptation pour les participant·e·s en fonction de leur genre ou d'autres facteurs d'identité croisés. Il est par exemple possible d'envisager une analyse multicritère, en personnalisant les critères selon le contexte et en s'appuyant sur l'analyse réalisée aux étapes précédentes. Les options retenues devront faire l'objet d'une discussion avec l'équipe du projet, en précisant comment elles avanceront l'EGIS et garantiront une répartition équitable des avantages, tout en soutenant la résilience à plus long terme.



Le projet doit également intégrer des interventions d'EGIS ciblées qui aborderont les lacunes et les contraintes intersectionnelles fondées sur le genre identifiées aux étapes A et B. En voici quelques exemples : une formation technique ciblée, des contributions et un soutien financier pour impliquer les femmes ou d'autres groupes en quête d'équité dans la conception et la mise en œuvre de SfN ; un soutien offert aux groupes en quête d'équité afin qu'ils officialisent ou améliorent les structures de gestion de ressources naturelles déjà en place ; l'élaboration d'accords officiels avec les peuples autochtones, les communautés locales ou les autorités locales lorsque les droits des personnes utilisant les ressources sont fragiles ou menacés dans la région du projet.

Les options de SfN et les interventions d'EGIS ciblées devraient être soulignées à l'étape de conception du projet. Elles doivent être alignées avec les contraintes, les vulnérabilités et les risques fondés sur l'identité qui ont été cernés au moment de l'évaluation des risques. On fera ainsi la promotion d'une approche intégrée au lieu de traiter l'EGIS comme un élément distinct du projet.

4.3.1 Outils et documents de référence utiles

- *Gender Transformative Adaptation: From Good Practice to Better Policy* (Deering, 2019)
- *Toward Gender-Responsive Ecosystem-Based Adaptation* (Dazé & Terton, 2021, GIZ & IISD)
- *Addressing Gender Issues and Actions in Biodiversity Objectives* (CBD, 2020a)

Encadré 4. Exemple pour l'étape C : Prioriser les options de SfN sensibles au genre et inclusives, et les activités d'EGIS

Le projet *Increasing Income, Diversifying Diets, and Empowering Women* (IDEA) se déroule au Bangladesh et au Nigéria. Il est réalisé en partenariat avec WorldFish et comprend des activités de SfN capables de fournir des avantages pour la biodiversité, mais aussi pour le bien-être en améliorant le contrôle des femmes par rapport aux ressources naturelles. Au Bangladesh, 150 000 familles sans terre ont accès à des étangs saisonniers ou abandonnés qui sont détenus par le gouvernement à Taraganj (dans le district de Rangpur). Le projet permet aux femmes d'avoir plus de contrôle sur les ressources de pêche qui sont typiquement louées par le gouvernement à des groupes de pêcheurs masculins. Il les a aidées à créer un groupe de gestion pour la restauration et la pisciculture d'espèces de poissons indigènes qui étaient en déclin, ce qui a aussi permis d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Cette intervention a contribué à réduire la pression sur les stocks de poissons sauvages et sur l'approvisionnement d'autres ressources naturelles normalement requises pour répondre aux besoins nutritifs des familles. L'équipe du projet a de plus collaboré avec des hommes de la communauté pour remettre en question les normes de genre actuelles qui empêchent les femmes d'avoir accès à l'étang.



Au-delà du projet pilote, on souhaite que les groupes de femmes aient un statut officiel et qu'ils puissent accéder aux étangs gouvernementaux afin de promouvoir l'aquaculture durable, de créer des avantages conjoints pour la biodiversité et d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages à grande échelle. Une plus grande participation des femmes dans le secteur de la pêche risque de créer plus de conflits ou de rejet de la part des hommes et des détenteurs de pouvoir au sein de la communauté en raison du changement dans la dynamique de pouvoir. Impliquer les hommes de la communauté pour discuter des normes de genre aide à atténuer ce risque, puisque cela permet de promouvoir l'acceptation des femmes dans la pêche tout en améliorant la prise de décision commune au sein du ménage.

Source : Woodhouse et coll., 2022.

4.4 Étape D : Mise en œuvre

À ce stade, un·e ou plusieurs spécialistes de l'EGIS doivent être abordé·e·s pour appuyer le projet à temps plein. Cela est vu comme une bonne pratique et est activement encouragé. L'équipe du projet a aussi d'autres moyens à sa disposition pour intégrer des considérations d'EGIS dans le fonctionnement du projet. Voici quelques suggestions :

- Être consciente de la diversité culturelle dans la région et fixer intentionnellement des cibles d'embauche pour refléter celle-ci.
- Faire équipe avec des organisations locales s'intéressant à l'EGIS et fixer des attentes à ce sujet dans les contrats avec les partenaires.
- Former un comité consultatif sur l'EGIS, en incluant des membres de la communauté locale impliqués dans les SfN.
- Veiller à ce que les sites du projet (bureaux, ateliers, installations de formation) soient des lieux inclusifs et accessibles pour l'ensemble des participant·e·s.
- Encourager l'apprentissage continu et l'établissement d'objectifs en lien avec l'EGIS.
- Créer des communications sur les SfN en gardant en tête les concepts d'inclusion et de sensibilité au genre.

Durant la mise en œuvre, l'équipe du projet doit établir un mécanisme de suivi et de rapport avec l'aide de la, du ou des spécialistes de l'EGIS, et ce, dans le but de faire le suivi des progrès réalisés. Les périodes semestrielles ou annuelles de présentation de rapport aux organisations de financement, ainsi que les activités annuelles de planification du travail, sont d'excellentes occasions de réexaminer et de mettre à jour la stratégie d'EGIS du projet. Les rapports sur l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie devraient s'appuyer sur les données du projet, de l'information et la rétroaction des partenaires. Le processus d'élaboration de rapports devrait être dirigé par la, le ou les spécialistes de l'EGIS, en collaboration avec le personnel responsable du SEA ou des SfN, ou d'autres spécialistes pertinent·e·s, afin que les mises à jour apportées soient représentatives.



À cette étape, il est aussi indispensable d'intégrer pleinement les considérations d'EGIS dans la TdC, le cadre de mesure de la performance et d'autres éléments clés du SEA, par exemple en établissant des indicateurs et des résultats sensibles au genre (d'autres détails sont fournis à l'étape E). L'intégration dans la TdC des résultats prévus pour les trois composantes fondamentales de l'EGIS dans les SfN permettra de garantir un projet sensible au genre et socialement inclusif. Au moment de finaliser la stratégie d'EGIS et les activités connexes, l'équipe du projet doit s'assurer qu'une part adéquate du budget total du projet est allouée à l'expertise et à la formation en matière d'EGIS, et au SEA se rapportant à cette question.

4.4.1 Outils et documents de référence utiles

- *Enabling Rural Women as Key Actors in Nature-Based Solutions* (Salcedo-la Viña et al., 2023, World Resources Institute)
- *Gender Transformative Approaches for Advancing Gender Equality in Coral Reef Social-Ecological Systems Technical Brief* (Lau et al., 2021, CARE International and World Wide Fund for Nature)
- *Best Practices in Gender and Biodiversity: Pathways for Multiple Benefits* (CBD, 2022a)

Encadré 5. Exemple pour l'étape D : Mise en œuvre d'un projet de SfN et d'une stratégie d'EGIS

Le Programme d'intégration économique pour les familles et les communautés rurales sur le territoire de l'État plurinational de Bolivie (2013–2019)⁴ avait comme objectif de soutenir l'autonomisation des femmes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles en Bolivie en combinant les savoirs traditionnel et scientifique. L'équipe du projet a d'abord facilité l'obtention de titres fonciers et d'une reconnaissance légale pour les communautés autochtones. Elle a aussi eu recours à des accords sur l'utilisation des terres pour garantir la gestion équitable des avoirs immobiliers entre les hommes et les femmes. Enfin, elle a réalisé des évaluations participatives afin de créer des « cartes parlantes » (mapas parlantes) en trois dimensions. Celles-ci décrivaient la situation souhaitée pour l'avenir de la communauté, ainsi que les défis climatiques actuels et anticipés pour la gestion des ressources naturelles. Elles illustraient les menaces écologiques précises se rapportant aux pratiques de gestion des ressources naturelles pour les femmes autochtones et les jeunes, et les données étaient ventilées par genre, âge et ethnicité. Le projet a cerné l'amélioration des pratiques agronomes, l'irrigation et la réhabilitation des terres comme des stratégies clés pour accroître la résilience face aux impacts des changements climatiques. Il a tenté de récupérer et de reproduire du savoir, surtout celui des femmes, pour ensuite le combiner à la science et à la technologie (CDB, 2022a) dans le but de concevoir des activités de SfN ciblées. Une part du budget du projet était réservée aux initiatives touchant les femmes ou les jeunes.

⁴ Le projet a été cofinancé et mis en œuvre par le gouvernement de l'État plurinational de Bolivie, le Fonds fiduciaire espagnol et le Fonds international de développement agricole.



Les activités du projet se sont appuyées sur les agro-écosystèmes traditionnels en vue d'établir des bassins hydrographiques verticaux pour la production agricole, des jardins résidentiels et des banques de semences communes comprenant des espèces de plantes médicinales importantes pour les femmes. L'équipe a aussi créé un quthañas, c'est-à-dire un système de récolte d'eau résilient au climat qui facilite une gestion durable de l'eau malgré une disponibilité réduite causée par les changements climatiques. Un tel système améliore l'accès et la chrono-efficacité pour les femmes vu leur rôle dans la collecte de l'eau. La collecte et l'analyse de données sur le genre ont permis de mieux comprendre les responsabilités et les rôles genrés, par exemple la charge de travail plus lourde des femmes. Des mesures sensibles au genre ont ensuite pu être créées, notamment la mise en place de services de garde d'enfants, une formation sur les technologies permettant de réduire la charge de travail des femmes, et l'intégration des femmes dans le processus décisionnel afin de déterminer les priorités locales pour le financement des initiatives de gestion des ressources naturelles.

Des carnets de route écologiques (*cadernetas ecologicas*) ont en outre été conçus pour mettre en évidence la contribution des femmes aux tâches domestiques et à la gestion des ressources naturelles, et encourager la prise de décision conjointe dans les ménages. Des partenariats ont été établis avec ONU Femmes et des ONG locales pour faciliter l'accès à une expertise en matière de genre, ou à d'autres formes d'expertise spécialisée, et promouvoir des gains plus durables sur le plan du genre et de la biodiversité. Du personnel spécialisé a été désigné pour promouvoir l'égalité des genres et a bénéficié du soutien d'un expert national de la question du genre. Toutes les initiatives de renforcement des capacités ont fait appel à des formatrices pour faire tomber les barrières sociales à la participation des femmes.

Source: CBD, 2022a.

4.5 Étape E : SEA

Durant cette étape, l'équipe du projet doit concevoir un plan de SEA, avec les conseils d'une ou de plusieurs spécialistes du SEA. Le plan doit décrire les outils utilisés et les activités entreprises dans le cadre du projet. Il permettra à l'équipe d'évaluer l'efficacité des interventions pour une adaptation équitable et la promotion de l'EGIS. Il convient de noter que cette étape chevauche les étapes précédentes, car les processus de SEA débutent avec l'analyse de l'EGIS et s'officialisent durant l'étape de mise en œuvre. Le langage dans les outils de SEA doit aborder l'impact par rapport aux trois composantes de l'EGIS dans les SfN. Il doit aussi refléter la façon dont celles-ci ont été prises en considération dans la conception du projet ou la TdC. Les indicateurs doivent entretenir un lien avec le contexte et, lorsque cela est possible, être ventilés par genre et par d'autres facteurs d'identité croisés pertinents, comme l'orientation sexuelle, l'âge, le statut socio-économique, la race, l'ethnicité, l'identité autochtone, la nationalité et la capacité.



Toutes les personnes responsables du SEA ou embauchées pour recueillir les données du projet doivent être formées pour effectuer leur travail de manière sensible au genre et auto-réflexive, en fournissant une orientation pour la protection et la confidentialité des données. Les activités de SEA doivent se faire à l'aide d'une approche participative impliquant plusieurs participant·e·s des SfN, en particulier les groupes en quête d'équité dont les voix sont plus susceptibles de ne pas être entendues. Il est crucial de créer une boucle de rétroaction positive, puisque les participant·e·s auront ainsi accès aux données et pourront en discuter et les valider sur une base continue. Il doit aussi y avoir un budget suffisant pour créer et mettre en place des outils de SEA axés sur l'EGIS qui permettront de recueillir des données sur les trois composantes fondamentales, notamment par le biais de sondages ou d'exercices de cartographie des résultats. On recommande en outre que les spécialistes du SEA et de l'EGIS travaillent en étroite collaboration durant les périodes de collecte de données et d'établissement de rapports, pour s'assurer d'une bonne intégration des outils et de l'analyse conjointe des données. Pour terminer, l'équipe du projet doit mettre sur pied un programme de recherche ou d'apprentissage comprenant des questions de recherche propres à l'EGIS et aux SfN afin de faciliter l'apprentissage, la gestion adaptative et la communication des réussites et des échecs.

4.5.1 Outils et documents de référence utiles

- [*Guide d'analyse de genre*](#) (IUCN, 2021)
- [*Integrating Gender and Social Inclusion in NbS: Guidance Note*](#) (Trohanis et al., 2023, World Bank)
- [*A Study on Intersectional Approaches to Gender Mainstreaming in Adaptation-Relevant Interventions*](#) (Adaptation Fund, 2022)
- [*Le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité féministe – note d'orientation*](#) (Oxfam Canada, 2020)
- [*Project-Level Women's Empowerment in Agriculture Index*](#) (International Food Policy Research Institute, 2023)
- [*Gender Progress Markers: Implementation Manual*](#) (Mennonite Economic Development Associates, 2021)

Encadré 6. Exemple pour l'étape E : Évaluation des résultats d'adaptation pour leur sensibilité sur le plan de l'EGIS

En mars 2017, le Conseil municipal de Barcelone a présenté un projet de loi intitulé *Planification urbaine dans une perspective de genre : La planification urbaine de la vie quotidienne*. Celui-ci proposait la planification des espaces verts et publics à travers le prisme du genre (Ajuntament de Barcelona, 2021a, 2021b). Il a donné naissance au Plan pour les terrains vagues, un programme municipal de résilience climatique porté par des



associations et des coopératives de quartier dans le cadre duquel des lots vacants sont revitalisés à l'aide de SfN en milieu urbain. Plusieurs lots vacants ont été transformés en espaces communautaires grâce à la création de potagers urbains de légumes et d'herbes médicinales biologiques. Des toits verts ont également été créés. L'évaluation des besoins et des intérêts de divers groupes a mené à l'élaboration d'interventions de SfN offrant des bienfaits thérapeutiques pour les populations marginalisées, comme les personnes aux prises avec des handicaps mentaux ou physiques, les personnes sans emploi, les jeunes et les personnes âgées (incluant les femmes dans ces groupes). Ces interventions permettaient aussi d'augmenter la participation de ces groupes dans la planification et la mise en œuvre des SfN, et de renforcer leur capacité d'agir et leur autonomie.

Source: Amorim-Maia et al., 2022.



5.0 Conclusion

L'information contenue dans le présent rapport montre qu'il est important de tenir compte des considérations liées à l'EGIS et de bien les intégrer dans une SfN pour l'adaptation. Ne pas le faire pose un risque et représente une occasion manquée. Même si l'intégration de l'EGIS dans les SfN est un champ d'études relativement nouveau dans la programmation d'adaptation, le rapport présente une sélection de pratiques prometteuses et d'études de cas pertinentes que les praticien·ne·s du domaine des SfN pourront utiliser pour améliorer l'incidence et la portée de leurs travaux. Au bout du compte, ces mesures viendront améliorer la qualité globale de la programmation de SfN pour l'adaptation et aider à créer un monde plus juste, plus inclusif et plus positif pour la nature.



Références

- Adaptation Fund. (2022). *A study on intersectional approaches to gender mainstreaming in adaptation-relevant interventions* (AFB/B.37-38/Inf.1). https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2022/02/AF-Final-Version_clean16Feb2022.pdf
- Ajuntament de Barcelona. (2021a). *Horts al terrat* (en espagnol). <https://ajuntament.barcelona.cat/dretssocials/ca/innovacio-social/horts-al-terrat>
- Ajuntament de Barcelona. (2021b). *Vila Veïna, the new community care initiative*. https://www.barcelona.cat/infobarcelona/en/vila-veina-the-new-community-care-initiative_1065580.html
- Ali, D. A., Deininger, K. et Goldstein, M. (2014). Environmental and gender impacts of land tenure regularization in Africa: Pilot evidence from Rwanda. *Journal of Development Economics*, 110, p. 262 275. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2013.12.009>
- Amorim-Maia, A. T., Anguelovski, I., Chu, E. et Connolly, J. (2022). Intersectional climate justice: A conceptual pathway for bridging adaptation planning, transformative action, and social equity. *Urban Climate*, 41. <https://doi.org/10.1016/j.uclim.2021.101053>
- Bertalan, M. (2021). *What is free, prior and informed consent (FPIC)?* World Conservation Society. <https://library.wcs.org/en-us/Scientific-Research/Research-Publications/Publications-Library/ctl/view/mid/40093/pubid/DMX4503200000.aspx>.
- CARE International. (2019a). *Climate vulnerability and capacity analysis handbook (CVCA)*. <https://careclimatechange.org/cvca/>
- Castañeda Camey, I., Sabater, L., Owren, C. et Boyer, A. E. (2020). *Gender-based violence and environment linkages: The violence of inequality*. Union internationale pour la conservation de la nature. <https://portals.iucn.org/library/node/48969>
- Convention sur la diversité biologique. (2009). *Connecting biodiversity and climate change mitigation and adaptation* (Série technique no 41). *Report of the Second Ad Hoc Technical Expert Group on Biodiversity and Climate Change*. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-41-en.pdf>
- Convention sur la diversité biologique. (2013). *Compilation of views received on use of the term “Indigenous peoples and local communities”* (UNEP/CBD/WG8J/8/INF/10/Add.1). Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée chargé d'examiner l'application de l'article 8(j) et des dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique. <https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.cbd.int%2Fdoc%2Fmeetings%2Ftk%2Fwg8j-08%2Finformation%2Fwg8j-08-inf-10-add1-en.doc&wdOrigin=BROWSELINK>
- Convention sur la diversité biologique. (2018). *Progress in the implementation of the 2015–2020 Gender Plan of Action* (CBD/DBI/2/2/Add.3). Organe subsidiaire de mise en œuvre. <https://www.cbd.int/doc/c/fcc3/ac3d/eba5d8364fbe8d5950fef9bf/sbi-02-02-add3-en.pdf>



- Convention sur la diversité biologique. (2019a). *Lignes directrices facultatives Mo'otz Kuxtal*. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/doc/publications/8j-cbd-mootz-kuxtal-fr.pdf>
- Convention sur la diversité biologique. (2019b). *Voluntary guidelines for the design and effective implementation of ecosystem-based approaches to climate change adaptation and disaster risk reduction and supplementary information* (Série technique no 93). Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-93-en.pdf> (vous trouverez une traduction partielle en français des lignes directrices ici : <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-05-fr.pdf>)
- Convention sur la diversité biologique. (2020a). *Addressing gender issues and actions in biodiversity objectives*. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/gender/doc/cbd-towards2020-gender-integration-en.pdf>
- Convention sur la diversité biologique. (2020b). *Update on progress in revising/updating and implementing national biodiversity strategies and action plans, including national targets* (CBD/SBI/3/2/Add.1). Organe subsidiaire de mise en œuvre. <https://www.cbd.int/doc/c/d2b9/ebf9/5e0c96b85bc233a413a433bd/sbi-03-02-add1-en.pdf>
- Convention sur la diversité biologique. (2022a). *Best practices in gender and biodiversity: Pathways for multiple benefits*. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/gender/publications/CBD-Best-practices-Gender-Biodiversity-en.pdf>
- Convention sur la diversité biologique. (2022b). *Plan d'action pour l'égalité des sexes. Projet de décision proposé par le président du Groupe de travail I* (CBD/COP/15/L.24). Conférence des Parties sur la Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/doc/c/2fd1/4254/325adfd94bb87e6488698357/cop-15-l-24-fr.pdf>
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (2015). *Strengthening gender considerations in adaptation planning and implementation in the least developed countries*. Groupe d'experts des pays les moins avancés. https://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/21673_unfccc_leg_gender_low_v5.pdf
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (2016). *Guidelines or other tools for integrating gender considerations into climate change related activities under the Convention* (FCCC/TP/2016/2). ONU Climat. <https://unfccc.int/resource/docs/2016/tp/02.pdf>
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1989(1), Article 8. <https://chicagounbound.uchicago.edu/cgi/viewcontent.cgi?referer=&httpsredir=1&article=1052&context=uclf>
- Dazé, A. et Church, C. (2019). *Boîte à outils pour un processus sensible au genre pour formuler et mettre en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA)*. Réseau mondial de PNA. <https://fr.napglobalnetwork.org/resource/toolkit-for-gender-responsive-national-adaptation-plans/>



- Dazé, A. et Dekens, J. (2017). *Un cadre pour des processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) qui répondent aux questions de genre*. Institut international du développement durable. <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2017/07/napgn-fr-2017-a-framework-for-gender-responsive-nap-processes.pdf>
- Dazé, A. et Hunter, C. (2022). *Processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) sensibles au genre : progrès et exemples prometteurs*. Réseau mondial de PNA. <https://fr.napglobalnetwork.org/resource/gender-responsive-nap-processes-progress-promising-examples/>
- Dazé, A. et Terton, A. (2021). *Toward gender-responsive ecosystem-based adaptation: Why it's needed and how to get there*. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit et Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/publications/toward-gender-responsive-EbA>
- Deering, K. (2019). *Gender-transformative adaptation: From good practice to better policy*. CARE International. https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2019/06/Gender-Transformative-Adaptation_Publication_FINAL.pdf
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit. (2022). *Climate justice in ecosystem-based adaptation: A policy paper*. https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2022/11/GIZ-2022-Climate-Justice-in-EbA_Policy-Paper-1.pdf
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit et Friends of Ecosystem-based Adaptation. (2022). *Defining climate justice in ecosystem-based adaptation*. <https://www.adaptationcommunity.net/publications/defining-climate-justice-in-ecosystem-based-adaptation/>
- Ding, H., Veit, P. G., Blackman, A., Gray, E., Reyntar, K., Altamirano, J. C. et Hodgdon, B. (2016). *Climate benefits, tenure costs: The economic case for securing indigenous land rights in the Amazon*. World Resources Institute. <https://www.wri.org/research/climate-benefits-tenure-costs>
- European Institute for Gender Equality. (2023). *What is gender mainstreaming*. https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/what-is-gender-mainstreaming?language_content_entity=en#:~:text=It%20involves%20the%20integration%20of,and%20men%2C%20and%20combating%20discrimination
- Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. (2005). *Les écosystèmes et le bien-être de l'Homme : résumé*. Island Press. <https://www.millenniumassessment.org/documents/document.6.aspx.pdf>
- Ford, J. D. et Smit, B. (2004). A framework for assessing the vulnerability of communities in the Canadian Arctic to risks associated with climate change. *Arctic*, 57, 389–400. <https://www.jstor.org/stable/40512642>
- Ford, J. D., King, N., Galappaththi, E. K., Pearce, T., McDowell, G. et Harper, S. L. (2020). The resilience of indigenous peoples to environmental change. *One Earth*, 2(6), 532–543. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2020.05.014>



- Forest Peoples Programme, Forum autochtone international sur la biodiversité, Indigenous Women's Biodiversity Network, Centres of Distinction on Indigenous and Local Knowledge et Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. (2020). *Local biodiversity outlooks 2: The contributions of Indigenous peoples and local communities to the implementation of the Strategic Plan for Biodiversity 2011-2022 and to renewing nature and cultures*. <https://lbo2.localbiodiversityoutlooks.net/about/>
- Global Gender and Climate Alliance. (2016). *Gender and climate change: A closer look at existing evidence*. <https://wedo.org/wp-content/uploads/2016/11/GGCA-RP-FINAL.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2022a). *Politique de champ d'action : L'environnement et l'action pour le climat*. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/fiap_environment-paif_environment.aspx?lang=fra
- Gouvernement du Canada. (2022b). *Annexe obligatoire de la note conceptuelle – Partenariats pour le climat*. <https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/annex-concept-annexe-obligatoire.aspx?lang=fra>
- Gouvernement du Canada. (2023a). *Aide internationale féministe – Trousse d'outils pour l'égalité des genres dans les projets*. https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender_equality_toolkit-trousse_outils_egalite_genres.aspx?lang=fra
- Gouvernement du Canada. (2023b). *Analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus)*. <https://www.cspc-efpc.gc.ca/gbap-acsp-fra.aspx>
- Gouvernement du Canada. (2023c). *Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion*. <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/publications/equite-diversite-inclusion-equity-diversity-inclusion-fra>
- Gouvernement du Canada. (2023d). *Partenariats pour le climat*. <https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/partnering-climate-partenariats-climat.aspx?lang=fra>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2018). Annexe I : Glossaire. [Sous la direction de Matthews, J. B. R.], dans Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani, W. MoufoumaOkia, C. Pean, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (dir.). *Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté* (p. 541–562). Cambridge University Press. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/10/SR15_Glossary_french.pdf



- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2019). *Climate change and land: An IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems* [P. R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, ... et J. Malley, (dir.)]. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2022/11/SRCCL_Full_Report.pdf
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2022a). Annexe II : Glossaire [V. Möller, R. van Diemen, J.B.R. Matthews, C. Méndez, S. Semenov, J.S. Fuglestedt, A. Reisinger (dir.)], dans H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösckke, V. Möller, A. Okem et B. Rama (dir.), *Climate Change 2022: Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (p. 2897–2930). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844.029>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2022b). *Climate change 2022: Impacts, adaptation, and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösckke, V. Möller, A. Okem et B. Rama (dir.)]. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844>
- Hagedoorn, L. C., Bubeck, P., Hudson, P., Brander, L. M., Pham, M. et Lasage, R. (2021). Preferences of vulnerable social groups for ecosystem-based adaptation to flood risk in Central Vietnam. *World Development*, 148. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105650>
- Huyer, S. (2016). Closing the gender gap in agriculture. *Gender, Technology and Development*, 20(2). <https://doi.org/10.1177/0971852416643872>
- Hyde, E., Green, M. E. et Darmstadt, G. L. (2020). Time poverty: Obstacle to women's human rights, health and sustainable development. *Journal of Global Health*, 10(2), 1–5. <https://doi.org/10.7189/jogh.10.020313>
- Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones (sans date). *Who are indigenous peoples?* https://www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/5session_factsheet1.pdf
- Institut international du développement durable, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit et Union internationale pour la conservation de la nature (2022). *Adaptation basée sur les écosystèmes : travailler avec la nature pour s'adapter à un climat en évolution* [cours de formation en ligne]. SDGAcademyX. <https://www.edx.org/course/ecosystem-based-adaptation-working-with-nature-to-adapt-to-a-changing-climate>
- International Food Policy Research Institute. (2023). *PRO-WEAI*. <https://weai.ifpri.info/versions/pro-weai/>



- Jost, C., Ferdous, N. et Spicer, T. D. (2014). *Gender and inclusion toolbox: Participatory research in climate change and agriculture*. Consultative Group on International Agricultural Research, Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security, World Agroforestry Centre et CARE. <https://cgspace.cgiar.org/items/14a690f3-0c63-44e2-94f8-4af2d02c8b44>
- Lau, J., Ruano-Chamorro, C., Lawless, S. et McDougall, C. (2021). *Gender transformative approaches for advancing gender equality in coral reef social-ecological systems*. CARE International, ARC Centre of Excellence in Coral Reef Studies, James Cook University, WorldFish et World Wide Fund for Nature. https://rilhub.org/wp-content/uploads/2021/10/GTAs-and-Coral-Reefs_technical-brief_FINAL_13-Oct-2021.pdf
- Lecoutere, D., D'Exelle, B. et Van Campenhout, B. (2015). Sharing common resources in patriarchal and status-based societies: Evidence from Tanzania. *Feminist Economics*, 21(3), p. 142-167. <https://doi.org/10.1080/13545701.2015.1024274>
- Leisher, C., Temsah, G., Booker, F., Day, M., Samberg, L., Prosnitz, D., Agarwal, B., Matthews, E., Roe, D., Russell, D., Sunderland, T. et Wilkie, D. (2016). Does the gender composition of forest and fishery management groups affect resource governance and conservation outcomes? *Environmental Evidence*, 5. <https://doi.org/10.1186/s13750-016-0057-8>
- Lien, T. T. K. et Brown, K. (2018) Ecosystem-Based Adaptation and Gender Perspectives from a Participatory Vulnerability Assessment in Mountainous Rural Vietnam, dans Leal Filho, W. (dir.). *Handbook of Climate Change Resilience*, 5, Article 6. https://doi.org/10.1007/978-3-319-71025-9_14-1
- Lo, V. et Rawluk, A. (2023). *Améliorer les avantages conjoints pour la biodiversité des solutions fondées sur la nature*. Initiative sur la nature pour l'adaptation au climat. Institut international du développement durable. <https://ncai.iisd.org/fr/resources/ameliorer-les-avantages-conjoints-pour-la-biodiversite-des-solutions-fondees-sur-la-nature/>
- Lo, V., Qi, J. et Jang, N. (2022). *Élucider les solutions climatiques basées sur la nature pour l'adaptation*. Initiative sur la nature pour l'adaptation au climat. Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/publications/brief/seeking-clarity-nature-based-climate-solutions-adaptation>
- Mary Robinson Foundation – Climate Justice. (2018). *Principles of climate justice*. <https://www.mrfcj.org/wp-content/uploads/2015/09/Principles-of-Climate-Justice.pdf>
- McBeath, J. et Shepro, C. E. (2007). The effects of environmental change on an Arctic native community evaluation using local cultural perceptions. *American Indian Quarterly*, 31, 44–65. <https://www.jstor.org/stable/4138894>
- Mennonite Economic Development Associates. (2021). *Gender progress markers: Implementation manual*. <https://www.meda.org/document/gender-progress-markers-implementation-manual/>
- Natalia, K. (2011). Climate change effects on human health in a gender perspective: Some trends in Arctic research. *Global Health Action*. <https://doi.org/10.3402/gha.v4i0.7913>



- Norgaard, K. M., Reed, R. et Bacon, J. M. (2017). How environmental decline restructures Indigenous gender practices: What happens to Karuk masculinity when there are no fish? *Sociology of Race and Ethnicity*, 4(1). <https://doi.org/10.1177/2332649217706518>
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (sans date). *Free, prior and informed consent*. <https://www.fao.org/indigenous-peoples/our-pillars/fpic/en/>
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2018). *The gender gap in land rights*. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/I8796EN>
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2023). *The status of women in agrifood systems*. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc5343en>
- Organisation mondiale de la santé. (2009). *Integrating gender into HIV/AIDS programmes in the health sector: Tool to improve responsiveness to women's needs*. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK143049/pdf/Bookshelf_NBK143049.pdf
- Organisation mondiale de la santé. (2014). *Changement climatique, genre et santé*. <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789241508186>
- Oxfam Canada. (2020). *Le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité féministe* (note d'orientation). <https://www.oxfam.ca/wp-content/uploads/2020/06/Oxfam-Canada-Feminist-MEAL-Guidance-Note-French.pdf>
- Oxford English Dictionary. (2023). *Intersectionality*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/OED/8904687553> (vous trouverez une définition alternative en français ici : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/intersectionnalite>)
- Programme des Nations unies pour l'environnement. (2015). *Gender responsive national communications toolkit*. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/UNDP%20Gender%20Responsive%20National%20Communications%20Toolkit.pdf>
- Programme des Nations unies pour l'environnement. (2021a). *Gender action plan for FP157: Coastal resilience to climate change in Cuba through ecosystem based adaptation – MI COSTA*. <https://www.greenclimate.fund/document/gender-action-plan-fp157-coastal-resilience-climate-change-cuba-through-ecosystem-based>
- Programme des Nations unies pour l'environnement. (2021b). *Gender assessment for FP157: Coastal resilience to climate change in Cuba through ecosystem based adaptation – MI COSTA*. <https://www.greenclimate.fund/document/gender-assessment-fp157-coastal-resilience-climate-change-cuba-through-ecosystem-based>
- Programme des Nations unies pour l'environnement. (2022a). *Adopting a human rights-based approach to ecosystem-based adaptation: A contribution to sustainable development*. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/41325;jsessionid=7C878261B7C38AE1E3387066C18543AA>
- Programme des Nations unies pour l'environnement. (2022b). *La COP15 se termine par un accord historique sur la biodiversité*. <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/la-cop15-se-terme-par-un-accord-historique-sur-la-biodiversite>



- Programme des Nations unies pour l'environnement. (2022c). *Resolution adopted by the United Nations Environment Assembly on 2 March 2022: Nature-based solutions for supporting sustainable development* (UNEP/EA.4/Res.5). Assemblée des Nations unies pour l'environnement du Programme des Nations unies pour l'environnement. <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/39864/NATURE-BASED%20SOLUTIONS%20FOR%20SUPPORTING%20SUSTAINABLE%20DEVELOPMENT.%20English.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Programme des Nations unies pour l'environnement, Femmes ONU, Programme de développement des Nations unies et Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix/Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix. (2020). *Gender, climate and security: Sustaining inclusive peace on the frontlines of climate change*. https://gender-nr-peace.org/assets/2020_GCS_Report/GCS_PolicyReport_200611.pdf
- Regami, S. K. et Rijal, D. (2014). *Hariyo Ban Program: Vulnerability assessment and adaptation planning. Training of trainers manual*. CARE International. <https://iwlearn.net/resolveuid/910bb5c3-8fc6-4e1d-a084-4603b425bf3b>
- Réseau mondial de PNA. (2023). *NAP Trends: Trends in key themes: Gender*. Institut international du développement durable. <https://trends.napglobalnetwork.org/trend-in-key-themes/gender>
- Salcedo-La Viña, C., Trivedi, A. et Grace, K. (2023). *Enabling rural women as key actors in nature-based solutions*. World Resources Institute. <https://doi.org/10.46830/wriwp.21.00164>
- Schlosberg, D. (2004). Reconceiving environmental justice: Global movements and political theories. *Environmental Politics*, 13, 517–540. <https://doi.org/10.1080/0964401042000229025>
- Townsend, J., Moola, F. et Craig, M.-K. (2020). Indigenous Peoples are critical to the success of nature-based solutions to climate change. *Facets*, 5, 551–556. <https://doi.org/10.1139/facets-2019-0058>
- Trohanis, Z. E., Jongman, B. et Escobar Saenz, M. L. (2023). *Integrating gender and social inclusion in nature-based solutions: Guidance note*. La Banque mondiale. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099060123165042304/p1765160ae46bb0aa0aefa0235601f9d0c6>
- Union internationale pour la conservation de la nature. (2020a). *Gender and the environment: What are the barriers to gender equality in sustainable ecosystem management?* <https://www.iucn.org/news/gender/202001/gender-and-environment-what-are-barriers-gender-equality-sustainable-ecosystem-management>
- Union internationale pour la conservation de la nature. (2020b). *Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature : cadre accessible pour la vérification, la conception et la mise à l'échelle des SfN*, première édition. <https://portals.iucn.org/library/node/49072>.



- Union internationale pour la conservation de la nature. (2021a). *Guide d'analyse de genre : un outil technique pour informer la programmation environnementale sensible au genre pour l'UICN, ses membres, ses partenaires et ses pairs*. <https://genderandenvironment.org/fr/iucn-gender-analysis-guide/>
- Union internationale pour la conservation de la nature. (2021b). *Sustainable agriculture and land health initiative*. <https://www.iucn.org/resources/conservation-tool/sustainable-agriculture-and-land-health-initiative>
- Université du Nouveau-Brunswick. (sans date). *Equity, Diversity & Inclusion Glossary Project*. <https://www.unb.ca/initiatives/equity-diversity-inclusion/glossary-project.html>
- Vinyeta, K., Whyte, K. et Lynn, K. (2016). Indigenous masculinities in a changing climate: Vulnerability and resilience in the United States, dans E. Enarson et B. Pease (dir.), *Men, masculinities and disaster* (chapitre 12). Routledge. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2800469
- Wan, M., Colfer, C. J. P. et Powell, B. (2011). Forests, women and health: Opportunities and challenges for conservation. *International Forestry Review*, 13, 369–387. <https://doi.org/10.1505/146554811798293854>
- Wildlife Conservation Society. (2020). *WCS Safeguarding Policy*. https://cdn.wcs.org/2020/12/09/44keygn60a_WCS_Safeguarding_Policy_FINAL_EN_2020_1203.pdf
- Woodhouse, E., Moreau, M.-A., Booker, F., Anthem, H., Coulthard, S., Eghenter, C. et Goldman, M. (2022). *Why gender matters for biodiversity conservation*. International Institute for Environment and Development. <https://iied.org/21266iied>
- Woroniecki, S. (2019). Enabling environments? Examining social co-benefits of ecosystem-based adaptation to climate change in Sri Lanka. *Sustainability*, 11(3). <https://doi.org/10.3390/su11030772>
- Woroniecki, S., Wamsler, C. et Boyd, E. (2019). The promises and pitfalls of ecosystem-based adaptation to climate change as a vehicle for social empowerment. *Ecology and Society*, 24. <https://www.jstor.org/stable/26796957>



Annexe A. Termes clés

Adaptation basée sur les écosystèmes	L'utilisation de la biodiversité et des services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale pour aider les gens à s'adapter aux conséquences négatives des changements climatiques (CDB, 2009).
Approche fondée sur les droits de la personne	Un cadre conceptuel... ayant pour base normative les exigences internationales en matière de droits de la personne et pour objectif opérationnel la promotion et la protection de ces droits. Il s'agit à travers cette approche d'analyser les inégalités qui sont au cœur des problèmes de développement et de lutter contre les pratiques discriminatoires et la distribution inéquitable du pouvoir, qui entravent l'accomplissement de progrès en matière de développement (PNUE, 2022a).
Autonomisation	Dans le contexte des SfN, on peut définir l'autonomisation comme (Woroniecki et coll., 2019) : <ul style="list-style-type: none">• La capacité d'agir et l'accès à des ressources tangibles et intangibles, et une compréhension du contexte socio-écologique changeant qui entoure les capacités.• Des occasions de participation et de connaissance, une appropriation du processus et un dérangement institutionnel.• La reconnaissance de la nature politique des revendications de droits.
Avantages conjoints pour la biodiversité	Les gains nets pouvant découler de la mise en œuvre de SfN pour l'adaptation en ce qui a trait à la biodiversité et au fonctionnement et aux services écosystémiques (Lo et Rawluk, 2023, p. iv).



Capacité d'agir	<p>La capacité d'agir renvoie à la capacité des gens, individuellement ou collectivement, de choisir comment réagir à un changement environnemental et elle dépend de leur conviction de pouvoir gérer et contrôler les événements qui influent sur eux, et des conditions politiques et socio-économiques leur permettant d'agir (Ford et coll., 2020).</p> <p>Développer la capacité d'agir veut dire développer la conscience, la confiance, l'estime de soi et les aspirations (la sphère non officielle), mais aussi les connaissances, les compétences et les capacités (la sphère officielle) [CARE International, 2019a].</p>
Communautés locales	<p>Les communautés qui s'auto-identifient et dont le mode de vie est lié aux traditions en lien avec les cycles naturels (dépendance ou relations symbiotiques), à l'utilisation de ressources biologiques, à la dépendance envers celles-ci et à l'utilisation durable de la nature et de la biodiversité (CDB, 2013).</p>
Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC)	<p>Un droit précis accordé aux peuples autochtones qui va de pair avec leur droit universel d'autodétermination. Le CPLCC permet aux peuples autochtones de donner ou de refuser leur consentement à tout moment par rapport à des projets ayant une incidence sur leurs territoires. Le CPLCC permet aux peuples autochtones de prendre part aux négociations pour façonner la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, sans date).</p>
Intégration de l'EGIS	<p>L'intégration d'approches sensibles au genre et inclusives à toutes les étapes d'une initiative d'adaptation au climat dans le but de promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion sociale (EGIS) [adapté de l'European Institute for Gender Equality, 2023]. Cette méthode reconnaît les différences sociales et de genre qui influent sur la capacité d'une personne à participer au développement durable, et à en profiter.</p>
Groupes en quête d'équité	<p>Des populations confrontées à des obstacles qui les empêchent de participer à la société en raison d'une discrimination systémique ou structurelle reposant sur le genre, l'âge, la racialisation, l'incapacité, l'identité autochtone, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur (Gouvernement du Canada, 2023c ; Université du Nouveau Brunswick, sans date).</p>



Intersectionnalité

Utilisé initialement par Crenshaw (1989), le terme fait référence à la nature interdépendante des catégorisations sociales, comme la race, la classe sociale ou le genre, qui sont considérées comme créant des systèmes de discrimination ou de désavantage qui se chevauchent et sont interdépendants (Oxford English Dictionary, 2023). Le terme « facteurs d'identité croisés » est utilisé dans le présent rapport pour décrire les nombreuses catégorisations sociales qui forment l'identité d'une personne et leur interaction pour créer des expériences uniques en matière d'avantages ou de désavantage.

Justice climatique

Une justice qui unit le développement et les droits de la personne pour créer une approche de lutte contre les changements climatiques centrée sur l'être humain, en protégeant les droits des plus vulnérables et en partageant équitablement le fardeau et les avantages des changements climatiques et de leurs répercussions (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2018 ; Mary Robinson Foundation – Climate Justice, 2018). Voici les composantes de la justice climatique (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit et Friends of Ecosystem-based Adaptation, 2022 ; Schlosberg, 2004) :

- La justice de reconnaissance, qui reconnaît et respecte le savoir, les valeurs, les expériences et les droits distincts des peuples autochtones, des communautés locales et des groupes en quête d'équité.
- La justice procédurale, qui veille à ce que la participation dans la prise de décisions, la gouvernance et la mise en œuvre soit inclusive, juste et accessible.
- La justice distributive, qui vise à répartir équitablement les avantages d'un projet de SfN entre les parties prenantes et les personnes qui détiennent des droits, et aussi à compenser toute conséquence négative résultant des SfN.

Mauvaise adaptation

Des mesures pouvant accroître le risque de résultats négatifs liés au climat, y compris par le biais d'une hausse des émissions de gaz à effet de serre, d'une vulnérabilité accrue ou nouvelle face aux changements climatiques, de résultats plus inéquitables ou d'une aide sociale réduite, aujourd'hui ou à l'avenir (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022a).



- Pauvreté temporelle** La pauvreté temporelle est le fruit d'une répartition inéquitable du travail domestique non rémunéré en fonction du genre qui laisse souvent aux femmes peu ou pas de temps discrétionnaire (Hyde et coll., 2020).
- Peuples autochtones** Il n'existe pas de définition officielle des peuples autochtones, mais dans le cadre des Nations unies, on considère qu'ils partagent notamment les caractéristiques suivantes : l'auto-identification et l'acceptation de leur communauté ; une continuité historique avec des sociétés précédant la colonisation ; des systèmes social, politique et économique distincts ; des langues, des cultures et des croyances distinctes ; un lien fort avec les terres et les ressources naturelles environnantes (Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones, sans date).
- Services écosystémiques** Les bénéfices que les écosystèmes procurent aux êtres humains (Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005). Cela inclut les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services de soutien et les services culturels.
- SfN sensibles au genre** Les approches sensibles au genre sont des méthodes de travail qui examinent et abordent activement les normes, les rôles et les inégalités liés au genre (Organisation mondiale de la santé, 2009). Les SfN pour l'adaptation sensibles au genre cherchent à améliorer la capacité de gestion des risques climatiques des groupes en quête d'équité, tout en protégeant et en améliorant la biodiversité, et ce, en tenant compte de la façon dont les normes, les rôles et les comportements liés au genre peuvent accroître ou réduire cette capacité. Une approche sensible au genre dans le cadre d'une SfN garantit l'intégration adéquate des différences en matière de besoins et d'accès pour ce qui est des ressources, de la participation et de la planification et la mise en œuvre de la solution, et ce, en vue de garantir la répartition équitable des avantages (adapté de Dazé et Church, 2019 ; Programme de développement des Nations unies, 2015).



Solutions fondées sur la nature (SfN)

Mesures axées sur la protection, la conservation et la restauration, ainsi que sur l'utilisation et la gestion durables d'écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins naturels ou modifiés qui s'attaquent efficacement et de manière souple aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux, et procurent simultanément des avantages pour le bien-être humain, les services écosystémiques, la résilience et la biodiversité (Programme des Nations unies pour l'environnement, 2022c).

©2024 The International Institute for Sustainable Development
Publié par l'Institut international du développement durable

Siège

111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel : +1 (204) 958-7700
Site web : www.iisd.org
Twitter : [@IISD_news](https://twitter.com/IISD_news)



[iisd.org](http://www.iisd.org)